

Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc
Séance du 22 octobre 2024
N° 2024.10.22_4.1.

Point 4 – Affaires juridiques et institutionnelles

4.1. Contrat d'objectifs, de moyens et de performance

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc adoptés par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifiés ;

Vu le règlement intérieur de l'université Savoie Mont Blanc adopté par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifié ;

► **Le conseil d'administration approuve le contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026 de l'USMB, tel qu'annexé à la présente délibération.**

Résultat du vote :

Membres en exercice :	33	Nombre de suffrages exprimés :	18
Quorum :	17	Contre :	0
Membres présents :	16	Abstention :	4
Membres représentés :	6	Pour :	18
Nombre de votants :	22		

Fait à Chambéry, le

Le Président de l'université Savoie Mont Blanc,

Philippe GALEZ

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	25/10/2024
	Transmise au recteur de région académique le :	25/10/2024
Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr . En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.		



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC**



Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024 – 2026





Université Savoie Mont blanc

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026

Entre

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par
xxxxxxx, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

et

L'Université Savoie Mont Blanc, représentée par
Monsieur Philippe Galez, président de l'université

d'autre part

Article 1 : Objet du contrat

Ce contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) est conclu entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'université Savoie Mont Blanc pour une durée de trois ans.

Il a pour objet la contractualisation de la stratégie de l'établissement sur quatre politiques publiques ministérielles prioritaires (pilotage et transformation de l'offre de formation, transition écologique et développement soutenable, recherche et innovation, bien-être et réussite des étudiants), ainsi que sur l'amélioration du pilotage de l'établissement et l'affirmation de sa signature.

Ces six objectifs sont déclinés en actions programmées dans le COMP, assorties d'indicateurs de performance.

Article 2 : Engagements financiers et modalités de versement

Le montant programmé pour le COMP est de 2 438 000 € pour la période 2024-2026. Les versements s'effectueront ainsi :

- Une avance de 50% en 2024 ;
- Un complément de 30% en 2025 ;
- Un solde de 20% en 2026.

Le versement des crédits est conditionné à la réalisation des actions prévues et à l'atteinte des cibles associées, selon la clé de répartition indiquée à l'article 4.

En cas d'atteinte partielle d'une cible, le montant des crédits effectivement versés au titre de l'objectif sera ajusté au prorata du niveau de réalisation effective de la cible.

Cela se traduira par un ajustement du solde ou par un abattement sur le premier versement du COMP suivant.

Article 3 : Modalités de suivi

Un dialogue annuel permettra de partager l'avancement des actions et, le cas échéant, d'ajuster les ambitions et les financements du COMP au cours de la période.

A la fin de la période, un bilan précis sera réalisé sur l'ensemble du COMP et sur chacune des actions. Il sera partagé entre l'Etat et l'établissement et servira de base au calcul du solde du COMP.

Article 4 : Plan d'action détaillé

Contrat d'Objectifs , de Moyens et de Performance - 2024-2026					
Université de Savoie-Mont-Blanc		Financement		2 438 000 €	
(Sur 3 ans, 50% en 2024 ; 30% en 2025 ; 20% en 2026 sous réserve de l'atteinte des objectifs)					
		Indicateurs / Jalons	Valeur initiale	cible 2026	Part du financement conditionnée à l'atteinte de l'objectif
Pilotage de l'offre de formation					20%
●	Transformer l'offre de formation pour augmenter la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants (cible d'étudiants impactés par la transformation : 500)	●	Nombre de formations transformées parmi les moins performantes	4	
●	Accompagner la révolution de l'IA et les besoins en compétences pour les transitions	●	Nombre d'enseignants et d'enseignants-chercheurs formés à l'IA	0	200
●	Créer des places ou transformer des formations en réponse aux besoins en compétences et à la stratégie de l'USMB	●	Taux de réussite en L1 des néo-bacheliers	62%	63%
		●	Taux de réussite en BUT1 des néo-bacheliers (passage en BUT2)	81% (hors AJAC : 73,4 %)	82 % (hors AJAC : 76 %)
		●	Taux de réussite en BUT2 en 2 ou 3 ans	79%	83%
Recherche et Innovation					20%
●	Développer l'innovation et renforcer l'attractivité de la recherche	●	Nombre de projets ERC/ Marie Sklodowska-Curie déposés/retenus en tant que Host Institution (données cumulées sur 3 ans)	0/0	3/1
		●	Nombre de contrats de collaboration avec des partenaires socio-économiques	87	120
Transition écologique et développement soutenable					19%
●	Former aux enjeux TEDS et réduire l'empreinte environnementale de l'USMB dans une démarche globale de planification écologique	●	Proportion d'étudiants de premier cycle sensibilisés aux enjeux TEDS (licence et LP-BUT)	20%	100%
●		●	Empreinte carbone de l'établissement (-5 % / an sur la base référence BEGES 201 réalisé en 2023)	16 600 tCO ₂	15 000 tCO ₂
Bien-être et réussite des étudiants					8%
●	Améliorer l'accueil et accompagnement des étudiants à besoins spécifiques dans le cadre de la mise en place de la Maison des étudiants et de la réussite	●	Nombre d'étudiants en contrat pour des projets de l'établissement (dont nombre d'étudiants ayant un contrat visant à l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques)	524 (112)	600 (150)
Gestion et pilotage					28%
●	Renforcer le pilotage par la donnée et simplifier la gestion des identités numériques	●	Pourcentage d'avancement de la réalisation du projet datalake	10%	100%
		●	Nombre de systèmes d'authentification	3	1
Stratégie propre à l'établissement					5%
●	Etablir une cartographie de l'ensemble des partenariats internationaux et renforcer l'attractivité de l'USMB	●	Cartographie complète des coopérations internationales		réalisée

« Signature de l'établissement »

L'université Savoie Mont Blanc se définit comme une université de recherche et de professionnalisation, fortement ancrée dans son territoire d'implantation, résolument européenne et largement ouverte sur le monde.

À l'appui de ce positionnement stratégique, des résultats incontestables, attestés par les indicateurs et classements, et soulignés dans le dernier rapport d'évaluation du Hcéres :

- « Un potentiel de recherche de qualité et un engagement de l'université pour en valoriser les réussites » ; « des indicateurs assez remarquables » ;
- « Des résultats remarquables en termes de réussite et d'insertion professionnelle » ;
- « Une structuration des relations internationales renforçant le dynamisme des mobilités étudiantes et des projets impliquant des partenaires transfrontaliers » ;
- « Une culture partenariale confirmée se traduisant par des relations intenses avec les milieux socio-économiques et des appuis forts et contractualisés des collectivités territoriales ».

Ainsi qu'une participation active à la construction d'une université européenne ambitieuse.

Son ambition stratégique est de développer des recherches et des formations à fort impact pour mieux comprendre et accompagner les transitions environnementales, industrielles et sociétales.

Pour ce faire, l'USMB se mobilise autour de trois thématiques porteuses et prioritaires pour lesquelles elle dispose d'une expertise reconnue internationalement : **les interactions Homme-environnement (IHE), les services et industries du futur (SIF), le patrimoine culturel et les sociétés en mutation (PCSM)**. Pour les années à venir, cette ambition se traduit par des orientations claires, affirmées dans son contrat pluriannuel 2021-2026 :

- Un soutien accru aux recherches émergentes et interdisciplinaires, pour mieux préparer l'avenir ;
- Une politique volontariste en matière de valorisation des travaux de recherche, pour mieux contribuer à l'innovation d'aujourd'hui ;
- Un enseignement qui réponde aux attentes des parties prenantes au premier rang desquelles les étudiants et les employeurs ; à la transformation en cours du premier cycle s'ajoute une réforme du deuxième cycle pour développer la transversalité autour des priorités mentionnées *supra* et renforcer le lien avec la recherche ;
- Des coopérations étroites avec l'ensemble des acteurs académiques et socioéconomiques de la région élargie aux espaces transfrontaliers ;
- Une internationalisation accrue de la recherche et de la formation, garante d'excellence et d'attractivité ;
- La construction d'une alliance européenne ambitieuse et sa transformation en une université européenne durable et institutionnalisée, en phase avec ses priorités.

La réalisation de ces objectifs et la soutenabilité de l'existant nécessitent une optimisation du pilotage et des outils de l'établissement, objet du cinquième axe du contrat pluriannuel 2021-2026.

Les moyens obtenus lors des appels à projets français ou européens, à l'occasion des dialogues avec le rectorat de région académique et le MESR, et au titre de la LPR viennent systématiquement servir les objectifs du contrat et le suivi des recommandations du Hcéres (Fig. 1).

Trois programmes ont un caractère particulièrement structurant :

- **NCU @spire (réussite étudiante en premier cycle) ;**
- **ExcellencES SHINE (stratégie d'excellence et de différenciation) ;**
- **Erasmus+ UNITA (engagement européen de long terme).**

Les objectifs du COMP 2024-2026 s'inscrivent dans la même logique de cohérence, de mise en synergie et d'efficacité.

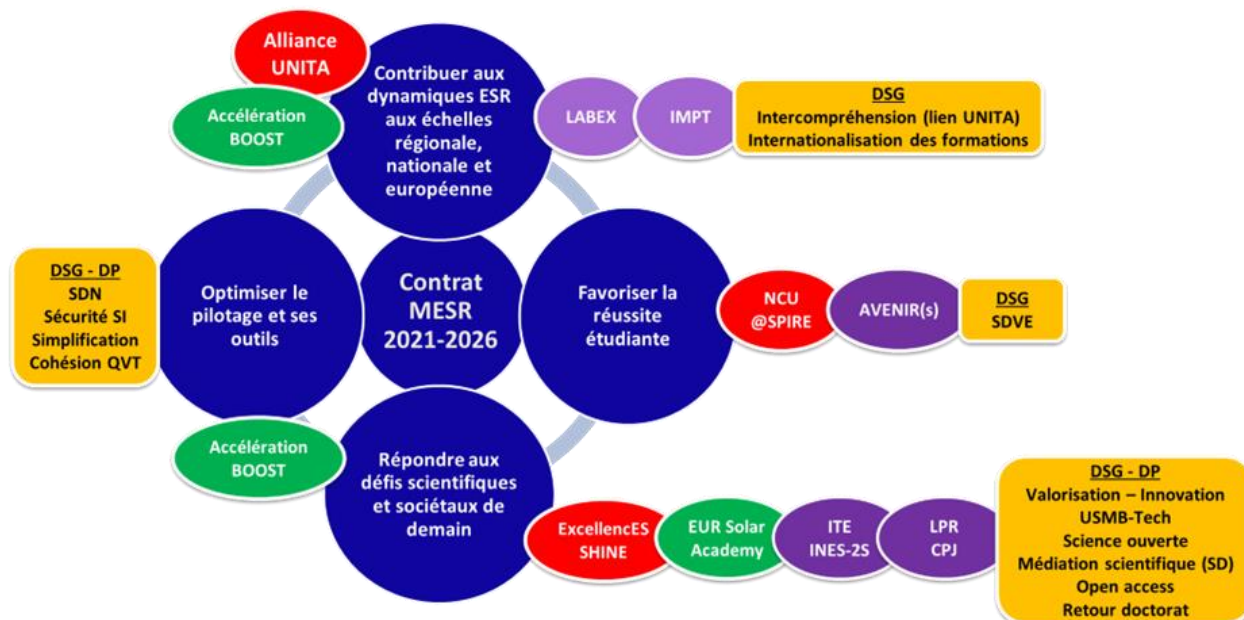


Figure 1 : Les grands projets et les ressources des DSG, du DP et de la LPR concourent à la réalisation des objectifs du contrat d'établissement 2021-2026 et au suivi des recommandations du Hcéres.

Politiques ministérielles

Pilotage de l'offre de formation

Objectif 1 : Accompagner la révolution de l'IA et les besoins en compétences

À l'USMB, les inscriptions de la rentrée 2023 reflètent une attention jamais démentie aux besoins en compétences d'un territoire dynamique, caractérisé par l'importance des secteurs de l'industrie et du tertiaire marchand, un taux de chômage faible, un taux d'emploi élevé et de nombreux emplois qualifiés non pourvus depuis le milieu des années 2010.

Domaine de formation	ALL	DEG	SHS	ST-STAPS	Transverse
Inscriptions administratives	10,5 %	31,2 %	13,3 %	43,0 %	2,0 %
Voie technologique	LP-BUT	LP	Ingé	Total	
Inscriptions administratives	23,6 %	2,1 %	7,2 %	32,9 %	

La situation en termes de réussite étant plutôt favorable, le pilotage de l'offre de formation s'appuie sur les critères suivants :

- Les besoins en compétences constatés ou à venir, en lien avec l'insertion professionnelle observée ;
- La stratégie de l'établissement : les axes prioritaires et la dimension internationale (transfrontalier et UNITA) ;
- La soutenabilité financière et en termes de ressources humaines ;
- Les effectifs ;

dans la limite de la mission de service public auprès des lycéens et étudiants, qui implique une offre de formation suffisamment large et diversifiée. Cette politique est illustrée par les évolutions récentes ou à venir (voir listes *infra*). Elle vise également à poursuivre le développement de l'apprentissage conformément à l'engagement du contrat 2021-2026.

Le pilotage de l'offre de formation de l'USMB s'appuie à la fois sur des cadrages politiques, des outils numériques et un dialogue constant avec les sept composantes de formation.

Tout d'abord, les cycles de formation ont fait l'objet de cadrages politiques approuvés par les instances de l'université. Leur objet est non seulement de fixer les grandes orientations de l'établissement en matière de formation, assurant ainsi la cohérence de l'offre, sa coloration et son identification dans le paysage académique, mais aussi de veiller à la soutenabilité budgétaire.

S'agissant de ce dernier objectif, des cadrages horaires ont été fixés en licence, licence professionnelle, BUT et master, dans le respect des dispositions réglementaires. Les modalités de constitution des groupes (TD/TP) dans les formations de BUT sont également fixées par l'établissement. En outre, des seuils d'ouverture et de fermeture sont arrêtés dans les programmes relevant de la formation continue. L'auto-financement est la règle et constitue l'un des critères d'ouverture des DU de l'établissement. De même, une attention particulière est portée aux conséquences de toute ouverture en termes de ressources humaines.

Ensuite, l'offre de formation de l'USMB est modélisée dans l'applicatif Ametys avant de l'être dans Apogée. Ceci permet un contrôle en amont du respect des cadrages et une vision macro des évolutions. Il s'agit également d'un moyen d'interroger les volumes horaires ou encore l'éventuelle surabondance de parcours, deux critères importants pour le pilotage de l'offre de formation de l'USMB. À titre d'exemple, après la période de mise en œuvre du BUT et une forme d'expérimentation, l'USMB procèdera à un retour d'expérience pour optimiser le nombre de parcours et le remplissage des groupes. Elle s'interroge sur les volumes horaires des programmes nationaux.

Enfin, le dialogue instauré avec les composantes de façon institutionnelle (DOM, CDC, bureau formation) ou plus informelle assure un échange constant sur chaque projet d'ouverture ou de fermeture, dont les conséquences sont appréciées au niveau de l'établissement et pas uniquement au niveau de la composante concernée.

La présidence de l'établissement communique et interroge régulièrement les indicateurs afférents à chaque formation, pointe les situations de vigilance et engage un dialogue avec les directions de composante et de département.

Dans ce contexte général, le plan d'actions à trois ans comporte les volets suivants :

1. Adapter l'offre de formation de l'USMB aux enjeux cruciaux et immédiats de l'intelligence artificielle et des données, en miroir aux enjeux de TEDS. Une grande majorité de métiers sont d'ores et déjà fortement impactés et le seront de plus en plus.

L'université doit y préparer ses futurs diplômés. Elle doit également contribuer au développement des usages de l'IA en formant davantage de spécialistes.

Ces ambitions font écho au récent rapport de la Commission de l'intelligence artificielle (Anne Bouverot et Philippe Aghion) qui préconise de "former sans délai, massivement et en continu" et identifie trois besoins différents : "former des personnes en mesure de concevoir et développer des solutions d'IA, former des personnes capables de déployer ces solutions d'IA au sein des entreprises et sensibiliser plus généralement l'ensemble de la population à la culture et à la compréhension des grands principes de fonctionnement de l'IA".

Au-delà de besoins nationaux clairement cernés, l'USMB est interrogée par les entreprises du territoire Savoie Mont Blanc et les Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) sur sa capacité à anticiper et répondre aux nombreux besoins locaux. Dans ce contexte général, elle souhaite :

- Former les enseignants aux principes et usages de l'IA, et à leur intégration dans les formations. Selon les besoins, ces formations seront réalisées par des chercheurs de l'université, le département APPRENDRE, des partenaires de l'établissement (e.g. Sopra Stéria et CapGemini, implantées à proximité des campus) ou des prestataires extérieurs ;
- Créer un diplôme d'université sur les usages de l'IA en formation continue ;
- Créer une LP 3 ans en IA dans une perspective de transformation en LP-BUT, en 2025 ou 2026 dans le cadre de l'AMI CMA (rapport OPIIEC 2019, rapport Bouverot-Aghion, stratégie d'accélération de France 2030, besoins des entreprises – courriers en annexe). Le rapport de l'OPIIEC sur les formations et les compétences en IA en France pointait dès 2019 le manque de diplômés de niveau licence en IA et le retard de la France dans ce domaine. Cette constatation rejoint un des besoins identifiés dans le rapport Bouverot-Aghion : "former des personnes capables de déployer les solutions d'IA au sein des entreprises" ;
- Ouvrir un groupe supplémentaire en alternance (2026) en spécialité d'ingénieurs Informatique, données, usages (IDU) ;
- Ouvrir un groupe supplémentaire en alternance (2026) en spécialité d'ingénieurs Systèmes numériques instrumentation (SNI).

2. Créer des places ou transformer des formations en réponse aux besoins en compétences et à la stratégie de l'USMB :

- Transformer le master Chimie verte dans le cadre de l'AMI CMA (attractivité des nouveaux métiers de la chimie, formation continue et constitution d'un réseau national). Là encore, le projet de l'université s'appuie sur de nombreux diagnostics (référentiel de compétences d'AXELERA, besoins identifiés par B4C, enquêtes de France chimie, etc.). Il s'inscrit dans la thématique générale de la décarbonation de l'industrie ;
- Accompagner la mise en place opérationnelle du réseau des Écoles universitaires de tourisme (REUT) : stabiliser une offre de formation cohérente sur le territoire régional et national en associant apprentissage, formation continue et formations en e-learning ; participer au renforcement du continuum scolaire-supérieur et promouvoir les formations en tourisme, en travaillant avec les CMQ et en déployant une plateforme dans le cadre du projet DEFFINUM ;
- Créer une double-licence Histoire – LLCER italien en 2024. Il s'agit ici de répondre à une recommandation du Hcéres et de renforcer les liens avec l'université de Turin (transfrontalier) dans le cadre plus général de l'alliance européenne UNITA.

Seules quelques actions font l'objet d'une demande de financement au titre du COMP, en complément d'autres financements obtenus ou sollicités.

Identification des filières où l'insertion dans l'emploi et/ou la réussite étudiante n'est, aujourd'hui, pas satisfaisante :

Taux de réussite en 2023 : admis/inscrits et admis/présents.

BUT1	BUT2	PEIP1	PEIP2	INGE3	INGE4	INGE5	L1	L2	L3	LP	M1	M2
73%	85%	89%	99%	83%	92%	87%	55%	76%	81%	90%	83%	79%
82%	90%	95%	99%	86%	93%	93%	80%	90%	92%	95%	92%	97%

La situation est plutôt favorable et ne nécessite pas de remise en cause lourde. Les taux les plus bas sont souvent liés à un nombre élevé d'abandons ou d'absences aux examens, non observés les autres années. En premier cycle, l'USMB compte sur NCU @spire, reconduit sans restriction de budget après passage devant le jury international à mi-parcours, pour accroître la réussite et réduire les abandons. Elle poursuit par ailleurs ses efforts en matière d'information et d'orientation, et intensifie ses actions d'accompagnement à la réorientation.

La fiche analyse – quadrant élaborée par la DGEIP relève trois licences avec des taux de réussite en 3 ou 4 ans sensiblement inférieurs aux médianes de l'établissement :

- La licence de psychologie : il s'agit d'une licence à effectif élevé (> 350 en L1) avec des poursuites en deuxième cycle très sélectives (2 754 candidatures confirmées pour une COL de 79 places en 2024) et une préparation exigeante dès le premier cycle. L'équipe pédagogique est engagée dans la transformation pédagogique du premier cycle pour accroître la réussite. Le taux d'abandon ou d'absence aux examens se situe au niveau de la moyenne ;
- Les licences LLCER et sociologie : ces licences sont caractérisées par de forts taux d'abandon ou d'absence aux examens (admis/inscrits en L1 de l'ordre de 44%, admis/présents de l'ordre de 75%). L'université activera différents leviers pour remédier à cette situation : recrutement et orientation, suivi individualisé dans le cadre de NCU @spire (binôme directeur des études - accompagnateur de la réussite étudiante), construction du projet professionnel en lien avec l'APC. Au-delà des actions pour limiter les abandons et les absences, l'université travaille aussi sur la remédiation et la réorientation (e.g. DU « Mon nouveau projet » pour réussir sa réorientation). Par ailleurs, un travail sur les MCCC a déjà été entamé qui donne de premiers résultats.

L'université considère par ailleurs que l'amélioration de l'expérience étudiante liée à la mise en œuvre du schéma directeur de la vie étudiante concourra à l'augmentation de la réussite.

Insertion professionnelle à 30 mois des diplômés 2020 :

Diplôme	Effectif	Réponses	Emploi	Chômage	Poursuite études	Inactifs	Taux d'emploi
Master	1 094	81,7%	83,3%	4,5%	8,9%	3,2%	94,9%
Ingé	205	84,4%	91,3%	4,0%	1,7%	2,9%	95,8%
LP	1 113	80,9%	82,7%	5,6%	9,1%	2,7%	93,7%
DUT	1 024	84,3%	29,8%	3,0%	64,9%	2,3%	90,8%

D'après les enquêtes réalisées par l'université, la part des emplois à l'étranger se situe autour de 8% en moyenne.

En 2024, l'USMB a modifié sa propre enquête pour se caler sur les temps d'observation d'Inserup (6, 12 et 18 mois).

La situation est plutôt favorable. Avec la réforme LP-BUT, l'offre de formation LP est nettement diminuée à la rentrée 2023. Parmi les parcours de master avec une insertion professionnelle < 80 % :

- 2 parcours sont inchangés (situation 2020 non observée auparavant) ;
- 1 parcours est supprimé ;
- 1 parcours international pour lequel le taux de réponse est plus faible et la situation de l'emploi dans les pays d'origine moins favorable.

Liste des Formations

A – transformées à l'occasion de l'accréditation 2021-2026 et depuis :

- Master Énergétique, thermique => master Energie solaire de l'EUR Solar academy, avec deux parcours : Energy for solar buildings and cities (24 places) et Solar energy, law, economics and management (12 places) ;
- Master Agrosociétés, environnement, territoires, paysage, forêt => master Gestion de l'environnement avec un parcours supplémentaire en M2 : Diagnostic de la contamination et restauration des écosystèmes (42 places en M1 tronc commun) ;
- Masters mention Mondes médiévaux et mention Histoire, civilisation, patrimoine => master mention Histoire parcours Sociétés et cultures, XVIe-XXIe siècles (18 places) ; master mention Mondes anciens parcours Histoire du monde gréco-romain classique et tardif (10 places) ; master mention mondes médiévaux parcours Culture historique et mondes médiévaux (15 places) ; ces trois mentions sont co-accréditées avec l'ENS de Lyon, Lyon 2 et Lyon 3 (cours communs) ; Master mention Patrimoine et musées parcours Métiers du patrimoine (20 places) ;
- Licence Sciences et technologies => licence Sciences pour l'ingénieur (46 places dont 4 en LAS) ;
- LP Développement de projets de territoire => LP Agronomie, agroécologie et transition en territoires de montagne (20 places) ;
- LP Métiers du tourisme et des loisirs et LP Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs => LP Tourisme et loisirs sportifs avec deux parcours : Activités sportives de montagne (24 places) et Activités touristiques de montagne (25 places) ;
- Ingé Énergie, bâtiment, environnement => Ingé Bâtiment, écoconstruction, énergie (72 places) et Écologie industrielle et territoriale (24 places).

B – créées à l'occasion de l'accréditation 2021-2026 et depuis :

À l'occasion de l'accréditation 2021-2026 et depuis :

- 1 parcours PPPE dans la licence mention Lettres (30 places) ;
- 2 mentions de master : Droit international (parcours Droit transfrontalier ; collaboration avec Turin et Genève ; 20 places), LLCER (parcours Interculturalité et métiers de la culture ; collaborations au sein d'UNITA ; 32 places) ;
- 1 parcours (Aléas - risques géologiques) dans le master mention Géoressources, géorisques, géotechnique (12 places) ;
- 1 parcours dans le master Gestion de l'environnement (Diagnostic de la contamination et restauration des écosystèmes) (12 places).

En 2018 : département d'IUT Carrières sociales pour répondre à un besoin fort et récurrent des structures d'accueil (64 places).

C – supprimées à l'occasion de l'accréditation 2021-2026 et depuis :

- 2 mentions de licence : SVT (60 places) et MIASHS (40 places) ;
- 3 parcours de licence : Anglais-espagnol dans la mention LLCER, Anglais-italien dans la mention LLCER et Gestion en entreprise (FC) dans la mention Économie et gestion ;
- 3 mentions de master : Création numérique (40 places), MEEF-PIF (40 places), Science du langage (40 places) ;
- 1 cursus master en ingénierie : mathématiques appliquées, modélisation mathématique et simulation numérique (15 places) ;
- 5 parcours de master : Mathématiques – Sciences physiques et chimiques dans la mention MEEF – 2nd degré ; Synthèse, outils, réactivité pour l'environnement dans la mention Chimie ; Droit des obligations dans la mention Droit privé ; Droit des obligations dans la mention Droit public ; Pratiques, héritages et représentations des espaces transfrontaliers dans la mention Histoire, civilisations, patrimoines ;
- 18 parcours de LP entraînant la fermeture de 15 mentions avec la réforme LP-BUT ;
- 2 mentions de LP hors réforme LP-BUT : Commerce international (20 places) et Instrumentation, mesure et contrôle qualité (16 places).

Évolution de l'offre de formation envisagées pour la période 2024-2026

- Suppressions :
 - o 2 parcours en licence mention Économie et gestion : Marketing-communication ski-études et DUETI en L3
 - o 1 parcours en licence mention économie et gestion : Informatique, numérique et gestion industrielle (25 places en L1)
 - o 1 parcours en LP mention Commercialisation de produits et de service : Outdoor international sales et promotion (20 places)
 - o 1 parcours dans la LP-BUT GACO : GACO à distance (20 places en LP-BUT1)
- Transformations :
 - o Master mention Chimie => master Chimie verte (CMA, attractivité des nouveaux métiers de la chimie, FC et réseau national)
 - o Master mention Droit public : fusion des deux parcours Juriste conseil des administrations publiques (20 places) et Métiers du droit et du développement durable de la montagne (20 places)
 - o Parcours de LP-BUT : rationalisation après retour d'expérience et incertitudes sur l'attractivité du BUT3
- Créations :
 - o LP mention Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, parcours Valorisation des forêts et du bois en territoire de montagne (20 places ; besoins du territoire ; collaboration avec l'ISETA)
 - o LP 3 ans puis LP-BUT en Intelligence artificielle (26 places en 2026, 52 ensuite)
 - o Diplôme d'ingénieurs Informatique, données, usages : flux supplémentaire de 24 diplômés en apprentissage
 - o Diplôme d'ingénieurs Systèmes numériques et instrumentation : flux supplémentaire de 24 diplômés en apprentissage
 - o Double licence Histoire – LLCER italien (12 places ; lien avec UNITA et positionnement transfrontalier de l'USMB)
 - o DU sur les usages de l'intelligence artificielle en formation continue (12 à 20 places)
 - o Master et licence professionnelle du réseau des écoles universitaires de tourisme (44 places supplémentaires en 2026 par rapport à 2023)

Articulation avec l'AMI CMA

L'USMB porte ou est partenaire des projets des CMA suivants, alignés avec ses priorités :

- CMA LP 3 ans / LP-BUT en intelligence artificielle : porté par l'USMB avec quatre autres universités dans le consortium
- CMA Master Chimie verte : porté par l'USMB avec quatre autres universités
- CMA Décarbonation de l'industrie : projet porté par le pôle de compétitivité CIMES, après le diagnostic ARA DECA porté par l'USMB, en lien avec le CMQ d'excellence Mécanique connectée et fonctions supports. La lettre d'intention a reçu un avis favorable
- CMA Alphascience : porté par Alp Valley sur la création d'espaces immersifs en Savoie et Haute-Savoie (@spire).

Cartographie de l'offre de formation 2023-2024 de l'USMB en annexe.

Engagement de transformation des formations moins performantes

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, l'établissement s'engage à transformer une partie de son offre pour améliorer la performance des mentions moins performantes notamment en matière de réussite, de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle, sur la base de la liste suivante :

- LG Sociologie ;
- LG Psychologie ;
- LG LLCER ;
- LG Economie et Gestion ;
- LP Commercialisation de produits et services ;
- LP Gestion administrative et commerciale des organisations GACO ;
- LP Informatique ;
- M Chimie ;
- M Droit public.

Politiques ministérielles

Recherche et innovation

Objectif 2 : Développer l'innovation et renforcer l'attractivité de la recherche

Pour accroître son impact dans les thématiques prioritaires qu'elle s'est donnée, l'USMB mène une politique scientifique ambitieuse visant à soutenir l'excellence de sa recherche et le développement du lien formation-recherche-innovation, en étroite collaboration avec les ONR. Cette politique est appuyée par les apports de la LPR (CPJ) et des projets structurants qui ont permis de réorganiser les services de la recherche en faveur notamment du développement des recherches interdisciplinaires à fort impact (ExcellencES SHINE et EUR Solar Academy) et de l'internationalisation (ASDESR BOOST). En complément de ces projets, le COMP se positionne autour de deux volets clés : a) le développement du pôle d'innovation collaborative ; b) le renforcement de l'attractivité de la recherche à l'USMB.

Volet 1 : Développer le pôle d'innovation collaborative

En septembre 2023, l'USMB a lancé son pôle d'innovation collaborative (PIC) qui vise d'une part, à structurer et animer l'écosystème d'innovation en Savoie Mont Blanc et d'autre part, à favoriser le transfert technologique et l'innovation. Grâce au dialogue de performance 2023, à la Fondation USMB et à la SATT Linksium, cinq nouveaux personnels ont été recrutés : deux chargés d'innovation pour identifier les compétences et savoir-faire des chercheurs, et les potentiels/besoins d'innovation des partenaires ; un chargé d'affaires SATT pour accompagner les projets de transfert et de création d'entreprise ; un chargé d'évènementiel pour faciliter la mise en relation des chercheurs et des entreprises ; un chargé de valorisation et de propriété intellectuelle pour renforcer le service valorisation de l'USMB. Le dialogue de performance 2023 a permis de financer ces nouvelles ressources humaines pendant 18 mois. L'objectif est de prolonger cette action de 18 mois supplémentaires afin de consolider la mise en place du PIC. L'attendu de ce pôle est un développement du lien recherche-innovation se concrétisant par un volume plus important de contrats de collaboration et de prestations, et de transfert de technologies.

Volet 2 : Renforcer l'attractivité de la recherche

Afin d'attirer et de fidéliser les meilleurs chercheurs, l'USMB propose un environnement de recherche toujours efficace et incitatif, en partenariat avec les ONR. En complément des projets structurants de l'USMB, trois actions sont proposées dans le cadre du COMP, qui viennent les appuyer.

Action 1 : Investir dans des équipements scientifiques de haut niveau

L'USMB, grâce aux dialogues stratégiques de gestion 2020 et 2021, a mis en place l'USMB Tech, centre de service instrumental mutualisé, qui a permis de faire un état des lieux des équipements scientifiques et de les mutualiser autour de cinq pôles techniques : a) Données/récupération/stockage ; b) Santé ; c) Élaboration et caractérisation ; d) Environnement ; e) Bâtiment et énergies. Grâce au diagnostic mené, une politique d'investissement pluriannuel a été définie, pour laquelle un soutien est demandé au titre du COMP.

Priorité 1 - Dans le pôle *Données, récupération et stockage*, deux investissements sont prévus :

- Le renforcement de la capacité de calcul et de mémoire du centre de calcul et de stockage MUST, en soutien aux recherches internationales menées par le CERN et en partenariat avec l'IN2P3. Cet investissement bénéficiera aux chercheurs recrutés sur les chaires de professeur junior (USMB et CNRS) en physique et sciences des données, et s'inscrit dans les activités du labex ENIGMASS+.
- Le renouvellement et la réorganisation du stockage froid des unités de recherche en sciences de l'environnement afin d'optimiser la conservation des échantillons. Cet investissement bénéficiera notamment au chercheur CPJ USMB en écologie fonctionnelle en partenariat avec l'INRAe et s'inscrit dans les activités du labex OSUG.

Priorité 2 - Dans le pôle *Environnement*, la mise en place d'une salle blanche dédiée aux analyses géochimiques. Cet investissement appuiera les recherches du chercheur CPJ USMB en écologie fonctionnelle et du chercheur CNRS en sciences de l'environnement lauréat d'un ERC, et s'inscrit dans les activités du labex OSUG.

Priorité 3 - Dans le pôle *Bâtiment-Energie*, un complément de financement (40 k€) est demandé pour le projet Heliostim qui vise à créer un simulateur solaire dynamique. Cet équipement est en lien avec l'EUR Solar Academy, l'ITE INES-2S et le projet d'EMR autour du solaire en partenariat avec le CNRS.

Action 2 : Inciter au dépôt de projets Horizon Europe Pilier 1 (ERC et Marie Skłodowska-Curie)

En complément de sa cellule Europe (projet BOOST) et de la politique d'investissement, l'USMB souhaite expérimenter une procédure incitative au dépôt en proposant des décharges d'enseignement aux enseignants-chercheurs dans la phase de montage des projets ERC et Marie Skłodowska-Curie. Des enseignants contractuels seront recrutés afin de compenser les décharges.

Action 3 : Structurer le stockage et l'ouverture des données de la recherche

Inscrite dans le second plan pour la Science Ouverte, l'USMB souhaite proposer à ses chercheurs des moyens adaptés pour stocker les données de la recherche en suivant leur cycle de vie et en permettant leur ouverture et leur interopérabilité. Le recrutement d'un ingénieur de recherche spécialiste des données est prévu sur 18 mois. Son rôle sera de proposer un diagnostic des besoins des chercheurs, des solutions disponibles et de mettre en place un guide du stockage et FAIRisation des données de la recherche.

Politiques ministérielles

Transition écologique et développement soutenable

Objectif 3 : Former aux enjeux TEDS et réduire l'empreinte environnementale de l'USMB dans une démarche globale de planification écologique

L'engagement dans la TEDS constitue un axe majeur du projet de l'USMB. En matière de recherche et de formation, il se reflète naturellement dans la thématique prioritaire « interactions Homme-environnement » mais aussi dans les deux autres (e.g. décarbonation de l'industrie (SIF) ou tourisme durable (PCSM)). Il concerne tous les aspects de l'activité de l'établissement.

En **R&I**, 15 des 18 laboratoires de l'établissement et 4 fédérations de recherche sont impliqués dans des enjeux de TEDS. L'USMB abrite l'EUR *Solar academy*. Elle est membre fondateur de l'Institut national de l'énergie solaire (INES), partenaire de l'ITE INES-2S, adhérente à l'Institut des mathématiques pour la planète Terre et impliquée dans de nombreux autres réseaux. En cohérence avec sa stratégie, elle affecte à ces enjeux des moyens conséquents (ExcellencES SHINE, 5 CPJ de l'USMB et des ONR en 2022, 2023 et 2024, UNITA via 3 hubs de recherche, CPER) qu'elle met en synergie avec 5 chaires de recherche de la Fondation USMB.

En **formation**, l'USMB transforme son offre de manière effective et progressive pour former davantage de cadres aux enjeux de TEDS, en s'appuyant sur la richesse de sa recherche (voir *supra* les formations transformées et créées). Les compétences de l'USMB dans ce domaine irriguent la grande majorité des cursus mais l'approche est souvent disciplinaire. La stratégie en matière de sensibilisation et de formation aux enjeux de TEDS consiste à assurer une sensibilisation générale à l'ensemble des étudiants de premier cycle avant de densifier les attendus en termes de connaissances et de compétences en second cycle, sur des champs pluridisciplinaires plus resserrés. Depuis 2023, les primo-arrivants assistent à des ateliers et conférences lors des journées d'accueil. En 2024-2025, les étudiants de premier cycle participeront à des conférences synchrones et asynchrones, construites sur la base du cadrage du MESR. Elles seront imposées, évaluées à distance et en asynchrone, et donneront lieu à l'octroi d'un badge. En 2025, l'établissement s'appuiera sur la structure unifiée des licences (NCU @spire), pour intégrer aux maquettes pédagogiques 30 heures dédiées sur les trois années du cursus. Il en sera de même pour les LP-BUT. L'Institut des transitions (ExcellencES SHINE), du fait de son positionnement transversal, a vocation à coordonner l'ensemble des modules de formation aux transitions et à faire émerger une offre cohérente de la licence au master.

La **réduction de l'empreinte environnementale de l'établissement** constitue le troisième volet de son engagement en matière de TEDS. L'USMB dispose d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière sur la période 2020-2025 et d'un bilan carbone (scopes 1 à 3) portant sur 2021. Depuis plusieurs années, elle s'est engagée dans un programme de rénovation énergétique de son parc immobilier et de réduction des émissions de GES, qui se poursuivra dans le cadre du CPER 21-27 et avec le raccordement à des réseaux de chaleur urbains. À l'automne 2022, elle a mis en œuvre un plan de sobriété qui s'est traduit par une réduction des consommations de gaz (-11,7 % corrigés DJU) et d'électricité (-9,1 %) entre 21/22 et 22/23 sur la période octobre-mars. Ce plan est reconduit et augmenté de nouvelles actions pour accélérer la réduction des consommations. Il est complété par un nouveau plan mobilité qui a été approuvé par les instances début 2024. Pour ancrer les pratiques vertueuses, identifier les surconsommations et proposer des solutions, l'USMB souhaite maintenant recruter un économiste de flux dont le rôle sera à la fois de suivre les consommations à différentes échelles mais également d'animer et sensibiliser l'ensemble des usagers et personnels de l'USMB aux bonnes pratiques en matière d'économie de ressource.

L'engagement de l'université a vocation à se retrouver dans un **schéma directeur DD-RSE** ambitieux répondant pleinement aux attendus du plan climat-biodiversité et transition écologique, et de la circulaire Services publics écoresponsables. Pour ce faire, l'USMB souhaite recruter un chef de projet DD-RSE et mobiliser l'ensemble de sa communauté étendue aux partenaires locaux.

Le plan d'action à trois ans comporte les volets suivants :

- Sensibiliser les étudiants de premier cycle aux enjeux de TEDS selon planning détaillé *supra*.
- Former, dans un cadre pluridisciplinaire, les étudiants de deuxième cycle aux transitions dont la TEDS ; cette action relève de l'Institut des transitions (SHINE), aucun financement n'est demandé au titre du COMP.
- Former les enseignants aux enjeux de TEDS : parcours de formation des nouveaux EC/E, plan de développement des compétences de l'USMB, conférences "Les amphis du climat", temps TEDS au titre du projet de cohésion/QVT.
- Accompagner les équipes pédagogiques à l'intégration des enjeux de TEDS dans les formations : prestations par des organismes spécialisés, plan de développement des compétences de l'USMB, ateliers disciplinaires ou pluridisciplinaires réalisés par l'institut des transitions et le département APPRENDRE.
- Réduire l'empreinte environnementale de l'établissement : l'établissement dispose déjà d'un chargé de mission transition énergétique et environnementale pour mener à bien les travaux nécessaires à l'amélioration structurelle des biens et services de l'établissement ; pour aller plus loin, il souhaite recruter un économiste de flux afin de suivre l'ensemble des données de consommations et les réglages des systèmes de fluides et d'énergie, proposer de nouvelles actions de limitation des consommations par l'adaptation des usages, animer et sensibiliser les collectifs de travail aux bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie et de ressources (opérationnel dès 2024).
- Élaborer le schéma directeur DD-RSE via le recrutement d'un chargé de projet dédié. Le futur SD DD-RSE englobera la stratégie de l'USMB en matière de TEDS, en s'appuyant sur les plans sectoriels et schémas directeurs existants.

Politiques ministérielles

Bien-être et réussite des étudiants

Objectif 4 : Améliorer l'accueil et accompagnement des étudiants à besoins spécifiques dans le cadre de la mise en place de la Maison des étudiants et de la réussite

Après l'extinction de la COMUE Univ. Grenoble Alpes, l'USMB s'est dotée d'un schéma directeur du handicap en octobre 2021 puis d'un schéma directeur de la vie étudiante en mai 2023. Ce dernier a été élaboré en pleine concertation avec la communauté étudiante et les partenaires du territoire :

- Le CROUS Grenoble Alpes et l'Ecole supérieure d'art Annecy Alpes qui en sont signataires ;
- Les collectivités locales, communes, agglomérations et départements, avec lesquelles des conventions d'application sont ou seront signées pour une meilleure structuration et une plus grande visibilité des actions conjointes (accueil des étudiants dans la cité, activités culturelles, logement et déplacements des étudiants, actions spécifiques en direction des étudiants internationaux, etc.) ;
- La région Auvergne-Rhône-Alpes qui soutient les établissements d'enseignement supérieur au travers de deux appels à projets annuels : *Agir pour la réussite étudiante* dans ses volets 1 (protéger la santé, encourager le sport étudiant, prévenir les VSS, accompagner les handicaps et veiller à la sécurité) et 3 (promouvoir l'emploi étudiant) ; *Soutien au développement territorial de l'enseignement supérieur en Auvergne-Rhône-Alpes* dans son volet 2 (améliorer les conditions de réussite et de vie des étudiants sur les sites de proximité, éloignés des territoires métropolitains).

La phase de concertation a été conclue par une conférence de coordination territoriale de la vie étudiante à laquelle tous les partenaires ont participé, et l'université a veillé à prendre en compte les recommandations émises par le comité Hcéres dans son rapport de 2020 avec un portage politique renforcé au travers d'une vice-présidence dédiée, en plus de la vice-présidence étudiante. Le schéma directeur est pleinement entré dans sa phase opérationnelle via la mise en œuvre de fiches actions : accessibilité à tous les étudiants aux dispositifs, actions, événements, équipements ; restauration sociale de qualité ; logement étudiants ; mobilités actives ; prévention et promotion de la santé ; coordination des actions et dispositifs sociaux ; ouverture à une offre culturelle de qualité ; accessibilité des étudiants à une offre étoffée d'activités physiques et sportives ; pérennisation du soutien à la vie associative ; reconnaissance de l'engagement étudiant par la valorisation et les aménagements ; accueil et intégration des étudiants internationaux. La CVEC est mobilisée pour la mise en œuvre des axes majeurs de ce schéma directeur qui fait par ailleurs l'objet de réunions trimestrielles de suivi auxquelles les partenaires et étudiants participent. L'USMB a également mis en place un comité CVEC.

Le schéma directeur du handicap fixe quant à lui des objectifs clairs : intégrer le handicap dans tous les dispositifs destinés aux étudiantes et étudiants ; développer des synergies entre les équipes en charge du handicap à l'USMB pour mutualiser les compétences et gagner en efficacité dans l'accompagnement. L'USMB n'utilise pas la CVEC pour l'accueil et l'accompagnement dans leurs études des étudiants en situation de handicap ou des autres étudiants à besoins spécifiques. Elle considère qu'elle doit mobiliser pour cela d'autres sources de financement.

En parallèle du déploiement de ces schémas directeurs, l'USMB développe l'emploi étudiant de manière volontariste, avec quatre objectifs clairement affichés :

- Accroître les services proposés aux étudiants et disposer de relais au sein de la communauté étudiante ;
- Améliorer l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques ;
- Développer l'apprentissage par les pairs au travers du tutorat pédagogique ;
- Offrir aux étudiants une alternative à aux activités salariées trop prenantes au regard des exigences de la formation.

Le tableau suivant dresse un bilan des contrats signés en 2022-2023 par catégorie.

Objet du contrat	Nombre de contrats	Nombre d'heures payées	Coût
Assistance et accompagnement des étudiants handicapés	72	6 567	141 302 €
Accueil et accompagnement des étudiants internationaux	22	1 500	32 602 €
Assistance et accompagnement des sportifs et artistes de haut niveau (SHN/AHN)	35	936	21 470 €
Animations culturelles, scientifiques, sportives et sociales (gestion et enquêtes de terrain)	13	879	18 832 €
Actions dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable	12	821	17 771 €
Aide à l'insertion professionnelle	5	795	16 895 €
Appui aux personnels de bibliothèques (orientation, formation, accueil)	21	4 793	88 859 €

Objet du contrat	Nombre de contrats	Nombre d'heures payées	Coût
Accueil / promotion de l'offre de formation	127	1 427	26 260 €
Accueil / inscription des étudiants	48	4 815	83 318 €
Suivi de l'insertion professionnelle (enquête annuelle)	8	874	15 172 €
Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies	8	777	16 528 €
Tutorat pédagogique	139	1 850	55 579 €
Tutorat Service des sports	14	1 544	33 503 €
Total général	524	27 577	568 091 €

La qualité de la vie étudiante, au-delà de ses objectifs propres, est un facteur essentiel de la réussite. Cette dimension est intégrée au projet NCU @spire qui porte la création de la **Maison des étudiantEs et de la réussite** (guichet unique physique sur chacun des 3 campus s'ajoutant au guichet unique numérique), véritable clé de voute de la stratégie d'accueil et d'accompagnement qui couvre tous les aspects de la vie étudiante (accompagnement à la réussite, orientation et réorientation, vie de campus, culture, sport, santé, insertion professionnelle).

Pour compléter les divers dispositifs mis en place, la stratégie de l'université consiste maintenant à renforcer l'accueil et l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques dont le nombre est en forte croissance (étudiants en situation de handicap, étudiants salariés, entrepreneurs ou suivants plusieurs parcours, chargés de famille ou proches aidants, SHN, etc.).

Pour ce faire, elle met à profit la création de la Maison des étudiantEs et de la réussite, et les réorganisations qu'elle implique, pour restructurer et étoffer le service en charge de l'accompagnement de ces étudiants.

Au titre du COMP, l'USMB demande à être accompagnée dans la mise en œuvre et les premières années de fonctionnement d'un service aux étudiants rénové, avant une prise de relai par d'autres sources de financement. Cette demande d'amorçage ne concerne que le volet étudiants à besoins spécifiques, notamment les étudiants en situation de handicap.

Zoom sur les SHN et AHN :

L'USMB a été pionnière dans l'accompagnement des sportifs de haut niveau avec la création, dans les années 1980, d'une section aménagée ski-études en DUT Techniques de commercialisation, en partenariat avec la fédération française de ski.

D'autres sections aménagées ont suivi et l'accompagnement a été progressivement étendu à l'ensemble des formations de l'établissement, avec succès.

Les athlètes de l'USMB ont à ce jour obtenu plus de 250 médailles dans les compétitions mondiales (jeux olympiques et paralympiques, X-Games, championnats du monde et universiades). À partir des années 2000, l'université a ouvert ces aménagements aux artistes, en partenariat avec les Conservatoires à rayonnement régional d'Annecy et de Chambéry, et l'ENAAI, école d'art à Chambéry. En 2023-24, 331 sportifs et artistes de haut niveau bénéficient d'aménagements.

Gestion et pilotage

Pilotage par la donnée et performance du système d'information

Objectif 5 : Renforcer le pilotage par la donnée et simplifier la gestion des identités numériques

Depuis 2021, l'USMB est fortement engagée dans l'amélioration du pilotage de l'établissement et des outils qui permettent d'y parvenir, les outils et infrastructures numériques notamment. Cette politique vise l'optimisation des ressources financières et humaines, l'amélioration des outils de prospective pour garantir la capacité de l'établissement à porter des projets ambitieux ainsi que la simplification de l'organisation et de son fonctionnement. De manière à asseoir sa stratégie numérique, l'USMB a d'abord engagé, avec l'appui de fonds obtenus au titre du dialogue stratégique et de de gestion, une réflexion pour se doter en avril 2022 d'un schéma directeur du numérique. Elle a ensuite proposé un projet au titre du dialogue de performance qui lui a permis de renforcer la sécurité de ses infrastructures pour aujourd'hui engager une nouvelle phase de la stratégie numérique de l'USMB consacrée à l'amélioration des capacités de pilotage dans le cadre du COMP.

Dans ce contexte, l'objectif proposé se décompose en deux actions, d'une part, le renforcement du pilotage par la donnée via la mise en place d'un outil d'aide à la décision adapté aux enjeux et, d'autre part, la modernisation de l'infrastructure de gestion des identités numériques.

Action 1

La mise en œuvre d'un **outil d'aide à la décision au service du pilotage de l'établissement**, ou *data lake*, amène à se doter, dans un premier temps, d'une technologie sécurisée et dédiée, centrée sur la donnée. La solution retenue doit ensuite agréger des données en provenance de différentes sources ou canaux (autres data lakes, clouds, tableurs, enquêtes, etc.), de formats hétérogènes, puis de les répartir dans des cercles sécurisés ou publics selon une logique d'open-data. Les indicateurs publiés à partir des données récoltées permettront, par leur qualité et par une plus grande couverture de l'activité, de fournir des éléments fiables d'aide à la décision au service de la stratégie de l'USMB. Le déploiement et la production de ces indicateurs seront opérés par la direction de l'aide au pilotage et à l'amélioration continue (DAPAC) en lien avec les services métiers concernés et avec le support technique de la direction du numérique (DN). Ce projet, constitué d'un socle technique obligatoire, sera progressivement enrichi de lots de production d'indicateurs couvrant l'ensemble des champs de l'ESR.

Le socle technique (lot 1) contient 3 composants majeurs :

- Un extracteur de données (ETL), permettant de récupérer les données de manière automatisée en provenance de systèmes d'information ou de données non structurées ;
- Un silo de données, permettant leur stockage sécurisé puis leur partage auprès de la direction de l'établissement et des services et composantes concernés ;
- Un outil de visualisation des données facilement paramétrable par les utilisateurs.

Dès le socle technique réceptionné, les espaces thématiques seront progressivement déployés selon le planning prévisionnel suivant (avec une priorisation des lots 2 à 5 au titre du COMP 2024-2026) :

- Finances (lot 2) : consolidation des projections en matière de masse salariale et de ressources financières, cartographie des activités économiques ;
- Ressources humaines (lot 3) : mise à disposition simplifiée des organisations syndicales de la base de données sociales conformément aux exigences réglementaires, avec notamment les indicateurs relevant de l'emploi, du recrutement, du parcours professionnel, de la formation, des rémunérations, de la santé et sécurité, de l'organisation du travail, de l'action sociale, du dialogue social ;
- International (lot 4) : cartographie des collaborations internationales en lien avec l'objectif 6 du COMP ;
- Formation (lot 5) : suivi du déploiement de l'APC aujourd'hui, de l'IA et de la TEDS demain, optimisation de la programmation des enseignements selon les différentes modalités pédagogiques aujourd'hui possibles (présentiel, hybride, comodal, réalité virtuelle ou augmentée) en fonction des moyens et des ressources humaines et immobilières disponibles ;
- Recherche (lot 6) : création d'un tableau de bord des activités de recherche des personnels de l'établissement en lien avec les autres tutelles ou organismes de recherche (CNRS, INRAE, INRIA, etc.) : réponses aux différents AAP ou AMI, publications, conférences internationales, partenariats avec les entreprises du territoire, nouvelles contributions ou collaborations entre laboratoires d'UNITA, etc. Il permettra ainsi aux unités de recherche de disposer facilement des indicateurs pertinents pour l'évaluation Hcéres ;
- Patrimoine (lot 7) : production d'indicateurs liés à la gestion et à l'optimisation du patrimoine immobilier de l'USMB (e.g. occupation des salles), à la recherche d'économie d'énergie et à la réduction de l'empreinte de l'établissement (e.g. exploitation des données de comptage).

Action 2

La mise à disposition de données de pilotage sur un périmètre élargi implique de repenser le rôle de chacun dans le pilotage de l'établissement et des accès nécessaires à la conduite des missions confiées. Cette réflexion pourra utilement bénéficier des travaux engagés depuis 2020 en matière d'analyse fonctionnelle et plus récemment d'approche par les processus. Cette action comporte un volet relatif à l'unification et la sécurisation du **référentiel d'authentification** ainsi qu'un volet concernant la gestion du cycle de vie des identités numériques. Les annuaires actuels (Active Directory / Contrôleurs de domaines) permettent de gérer l'accès aux ressources informatiques de l'établissement. Les six annuaires distincts actuellement sont hétérogènes et vieillissants, posant des problèmes de sécurité critiques, hétérogènes en termes de pratiques dans les composantes ou les départements et redondants.

L'objectif de ce projet consiste d'un part à offrir un service d'authentification homogène, unique et sécurisé, via un accès sécurisé à partir de différents supports (postes de travail, fichiers, services, etc.). Un tel service contribuera à sécuriser les identités, unifier et simplifier les pratiques, moderniser et renforcer les processus de propagation des identités entre services, faciliter l'accès aux services proposés notamment en mode cloud, et fournir un service homogène et de qualité. D'autre part, ce projet concernera la modernisation et la sécurisation des outils de gestion du cycle de vie des identités numériques. A ce jour, l'outil de gestion du cycle de vie des données d'identités est issu d'un développement ancien devenu obsolète. Il ne peut plus être maintenu en l'état car ne permet pas d'accompagner les évolutions du SI : évolutions attendues du SI RH, du SI Scolarité et du SI finance. L'objectif consistera ainsi à développer un nouvel outil en charge de la gestion du cycle de vie des identités.

Stratégie d'établissement

Thématique : Stratégie internationale

Objectif 6 : Etablir une cartographie de l'ensemble des partenariats internationaux et renforcer l'attractivité de l'USMB

La politique de l'USMB en matière de relations internationales intègre pleinement sa position géographique particulière et ses thématiques prioritaires ainsi que la promotion de la diversité linguistique. De longue date, elle repose sur trois piliers :

1. **Le transfrontalier**, avec les établissements italiens et suisses voisins (Piémont, Val d'Aoste, cantons de Genève et Vaud) ;
2. **La francophonie** via le Réseau d'échanges et de liaison entre Institutions d'enseignement supérieur francophones (RELIEF), avec la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et l'université du Québec à Trois-Rivières, ainsi que trois partenaires associés en Afrique ;
3. **Des partenariats bilatéraux et multilatéraux ciblés et actifs** pour offrir aux étudiants de l'USMB de multiples possibilités de mobilité internationale. L'USMB est première université pour la mobilité sortante Erasmus en proportion des effectifs.

Ces trois piliers s'incarnent maintenant dans l'**alliance européenne UNITA** qui rassemble dix membres fondateurs de cinq pays de langue romane (Roumanie, Italie, France, Espagne et Portugal) et deux partenaires associés en Suisse (HES-SO) et Ukraine. Ces établissements ont en commun de se situer dans des zones de montagne, à dominante rurale, et frontalières. De ces caractéristiques communes résultent des enjeux partagés qui facilitent le choix des orientations, le travail en commun et, in fine, les coopérations.

L'USMB articule ces différents réseaux pour approfondir les collaborations et les inscrire dans la durée. Cette politique générale implique une internationalisation accrue de la recherche et des formations de l'établissement.

Pour mieux mettre en valeur ses résultats et accroître l'impact de son activité à l'international, l'USMB souhaite s'inscrire dans la stratégie **Équipe France** et cibler les actions et les pays qui font sens pour elle parmi les priorités définies dans la politique commune au MESR et au MEAE. En préalable ou parallèle, elle doit mettre en œuvre deux actions visant à recenser l'ensemble de ses coopérations internationales, en établir un tableau de bord, et réunir toutes les conditions d'un accroissement des mobilités sortantes et entrantes.

Volet 1 : Établir une cartographie complète des coopérations internationales

L'USMB souhaite établir cette cartographie pour mieux valoriser et articuler ses multiples coopérations (e.g. synergies formation-recherche) mais aussi pour alimenter la réflexion sur les priorités de la politique internationale de l'établissement, en lien avec sa stratégie globale et en cohérence avec la stratégie Équipe France. Le recensement de ces coopérations débutera par l'analyse des bases existantes et le recueil des données qui ne sont pas disponibles actuellement, notamment en recherche. Il s'agit d'établir un état des lieux aussi complet que possible et d'amorcer une démarche dont les composantes, laboratoires et services prendront ensuite le relais. Les développements demandés dans le cadre de l'axe 5 du COMP agrégeront ces données et alimenteront un tableau de bord, véritable outil d'aide à la décision. L'établissement sera de surcroît en mesure de mieux répondre aux attentes des ministères quand ceux-ci interrogeront sur les coopérations existantes avec tel ou tel pays.

Volet 2 : Renforcer les dispositifs existants pour attirer les talents internationaux

Plusieurs dispositifs existent à l'USMB pour attirer les talents internationaux, dispositifs qui méritent d'être développés et mieux valorisés. Une première action consistera à accompagner la construction de nouveaux doubles diplômes, diplômes conjoints ou diplômes enseignés en langue étrangère, développés avec des partenaires ciblés, en cohérence avec la stratégie nationale et celle de l'USMB. Cette action sera complétée par le recensement des possibilités de financement de bourses d'accueil des étudiants ou chercheurs internationaux comme celles prévues par l'EUR *Solar Academy*, *EcellencES SHINE*, les différents programmes Erasmus+, etc. Toutes ces opportunités seront mises en valeur grâce au développement d'outils communs de communication (Site Web, plaquettes, etc.).

Les actions développées dans ces trois volets auront un véritable impact structurel mais aussi un impact de visibilité de l'USMB, renforcés par son inscription dans la dynamique d'Équipe France. Elles seront bien sûr développées en respectant les principes et valeurs énoncés dans la déclaration de Marseille de 2022, tout particulièrement le principe de coopérations équilibrées.

Annexe cohérence des projets stratégiques

Objectifs du COMP	Financements obtenus (PIA, ANR, Horizon Europe, DSG, autres)
Métiers d'avenir – Métiers en tension	
Programme national AVENIR(s) Volet ESR	France 2030
NCU-@spire	PIA3 - ANR
CMQ Mécanique connectée	PIA 3 - CDC
CMA ARA Déca	France 2030
Réseau des écoles universitaires de Tourismes : L'USMB est membre d'un consortium de 6 universités qui disposent d'une offre de formation significative en tourisme. Ce consortium visait à améliorer la visibilité et l'attractivité des formations en tourisme, il aboutira, début 2024, à la création d'un réseau national d'écoles universitaires de tourisme avec une identité, des valeurs et des projets partagés qui sont formalisés dans le cadre d'une association avec une charte d'adhésion.	France 2030 - Plan destination France
Campus des métiers de l'hôtellerie et du tourisme (CMQ Tourisme) qui s'intègre dans le réseau thématique national "RTN tourisme et gastronomie" comprenant les 11 CMQ.	Banque des territoires
EUR Solar Academy	ANR – PIA 3 Appel à projets Ecoles universitaires de recherche – hors IdEx ou ISITE
LP 3 ans puis Bachelor universitaire de technologie – Intelligence artificielle	Grand Annecy, Région AuRA
Développer des dispositifs généraux et spécifiques de sensibilisation et de formation des étudiants à l'entrepreneuriat pour favoriser les projets de création d'entreprises accompagnés	Région AuRA 2023
Aide à la consolidation et au développement de l'alternance au bénéfice des usagers et des entreprises du territoire	Région AuRA 2022
Innover avec les étudiants et pour les entreprises de la Région, pérenniser le dispositif original PITON	Région AuRA 2022
Soutien à l'alternance	Conseils départementaux Savoie et Haute-Savoie
Recherche et innovation	
Valorisation : optimiser les échanges avec les partenaires économiques	DSG 2020
Science ouverte - Plateforme prototype d'accès à des données ouvertes et aux outils de traitement et analyse (MUST-IDEFICS)	DSG 2021
USMB-Tech centre de service expérimental - Cartographie des équipements, plan d'investissement, étude des modèles économiques	DSG 2021
U-Night	Horizon Europe
Shine – projet ExcellenceS de l'USMB	ANR
EUR Solar Academy	ANR – PIA 3 Appel à projets Ecoles universitaires de recherche – hors IdEx ou ISITE
PIC - Accroître l'impact de l'USMB en matière d'innovation en renforçant les relations partenariales (interface, animation réseau, co-maturation)	Dial Performance 2023, fondation partenariale USMB, SATT Linksium
Lake switch (ERC) – cofinancement investissement salle blanche	Labex OSUG
Lake switch (ERC) – cofinancement investissement salle blanche	Horizon Europe
Projet Heliostim - simulateur solaire dynamique	CPER
Investissement MUST	IN2P3
Plateformes mécatronique - instrumentation-physique	Conseils départementaux Savoie et Haute-Savoie
Soutien transfert de technologies	Conseils départementaux Savoie et Haute-Savoie
ReUNITA : Research for UNITA	Horizon Europe
InnoUNITA : The Innovation Capacity Building in UNITA	Horizon Europe (pilier 3 EIT)

Objectifs du COMP	Financements obtenus (PIA, ANR, Horizon Europe, DSG, autres)
Transition écologique et développement soutenable - TEDS	
Rénovation bâtiment 12A – Le Bourget-du-Lac	USMB et reliquat CPER ; travaux 2020-2021
Rénovation bâtiment 12B – Le Bourget-du-Lac	USMB et FEDER ; travaux en 2022 et 2023
Remplacement de la chaufferie gaz par une chaufferie biomasse – Le Bourget-du-Lac	USMB, Plan de Relance, Ademe, Collectivités locales ; travaux en 2022 et 2023
Toiture bâtiment 23 – Jacob-Bellecombette	Plan de relance et USMB ; travaux en 2022
Relamping sur les trois campus et au siège de l'université	USMB : réalisation en 2023 et 2024
Pré-étude de faisabilité toiture Polytech Annecy-Chambéry et pose panneaux PV (alimentation centre de calcul MUST en autoconsommation)	Grand Annecy
Rénovation et extension de la BU de Jacob-Bellecombette	CPER 2021-2027
Rénovation enveloppe IUT d'Annecy (tranche 1)	Programme immobilier prioritaire et CPER 2021-2027 ; travaux 2024, 2025 et 2026 en site occupé
Rénovation enveloppe IUT d'Annecy (tranche 2)	CPER 2021-2027 ; travaux 2026 et 2027
Comptage énergétique campus du Bourget-du-Lac	USMB
Ecomobilité étudiants (arceaux et abris vélos)	Région AuRA
Diagnostic pour la réalisation du plan de mobilité (MOBUS)	Dispositif Agir Ensemble et trois agglomérations (Annecy, Chambéry et Aix-les-Bains)
Bien-être et réussite des étudiants	
NCU - @spire	PIA3 - ANR
Réalisation d'un schéma directeur de la vie étudiante (fin COMUE UGA en 2020) – établi et validé par les instances	DSG 2021
Restructuration locaux associations étudiantes	Région AuRA 2023
Cabines pour étudiants dans les composantes	Région AuRA 2023
Emplois étudiants	Région AuRA 2023
Application mobile étudiants (SERVET - UnivSMB)	MESR et Région AuRA 2023 (phase 2)
Favoriser la santé, le bien-être des étudiants, la lutte contre la précarité dans un environnement universitaire inclusif et propice à la réussite	Région AuRA 2022
Lutter contre le sentiment d'insécurité exprimé par les étudiantes et étudiants du campus Jacob-Bellecombette	Région AuRA 2022
Actions et dispositifs d'orientation à destination des lycéens et lycéennes des territoires des pays de Savoie,	Région AuRA 2022
Pilotage	
Sécurité des systèmes d'information (dispositif de cyberdéfense, infrastructure de sauvegarde)	Dialogue de performance 2023
Réalisation d'un schéma directeur du numérique et premières actions de simplification	DSG 2021
Cohésion et qualité de vie - Formations (PSSM), diagnostic télétravail et événements de cohésion	DSG 2022
BOOST (Projet ASDESR de l'USMB)	France 2030
Stratégie propre à l'établissement – International	
UNITA Alliance Européenne – phase 1	Erasmus+ & PIA
UNITA Alliance Européenne – Phase 2	Erasmus+ & PIA
UNITA Recipes for internationalisation	Erasmus+ (action clé 2)
Connect-UNITA	Erasmus+ (action clé 2)
EGAI	European universities initiative – Topic 2
CHORAL	Horizon Europe
Création d'un DIU Intercompréhension avec Turin dans le cadre général de l'alliance UNITA	DSG 2020
Osez le monde - guide de l'internationalisation des formations, guide sur les compétences internationales, semaine des langues	DSG 2022
L'attractivité internationale et la politique d'accueil	Conseils départementaux Savoie et Haute-Savoie
Politique internationale et transfrontalière et transalpine	Conseils départementaux Savoie et Haute-Savoie

DIPLOMES D'UNIVERSITÉ - DU -

RETROUVEZ TOUS LES ÉTAPES
DES FORMATIONS SUR
formations.univ-sm.fr

UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

**Le / La ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche**

Le président de l'université Savoie Mont Blanc

23/23